

**Sondage sur la construction d'une future école primaire
dans le quartier de L'Île-des-Sœurs
de l'arrondissement de Verdun**

Réalisé du 6 au 9 mai 2011

Q1

Q1) Le Ministère de l'Éducation autorise la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de construire une nouvelle école primaire à l'Île-des-Sœurs pour répondre au nombre croissant d'enfants dans ce quartier. Le seul endroit disponible appartenant à l'arrondissement de Verdun est une partie du parc de la Fontaine.

Êtes-vous d'accord avec ce choix ? *LIRE**

N =		302	100%
Totalement en accord	1	101	33%
Plutôt en accord	2	41	14%
Plutôt en désaccord	3	25	8%
Totalement en désaccord	4	107	35%
*NSP/NRP	9	28	9%

Q2

Q2) Advenant le cas où ce site ne pourrait être choisi, l'arrondissement de Verdun devra procéder à l'achat de gré à gré ou à l'expropriation d'un terrain du secteur privé. Seriez-vous alors d'accord que l'arrondissement de Verdun impose une taxe spéciale aux citoyens pour payer ce terrain ? *LIRE**

N =		302	100%
Totalement en accord	1	40	13%
Plutôt en accord	2	43	14%
Plutôt en désaccord	3	44	15%
Totalement en désaccord	4	155	51%
*NSP/NRP	9	20	7%

Q3

Q3) Avez-vous des enfants d'âge préscolaire ou fréquentant l'école primaire de l'Île-des-Sœurs ?

N =		302	100%
Oui préscolaire uniquement	1	21	7%
Oui école primaire uniquement	2	27	9%
Les deux	3	11	4%
Non	4	243	80%
*Refus	9	0	0%